



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 29 : Mécanismes régionaux de coordination de la mise en œuvre de la sécurité aérienne et de la navigation aérienne

RENFORCEMENT DES RSOO – LE RÔLE DU SYSTÈME MONDIAL DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION (GASOS) POUR LA RÉGION DES PAYS SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE BANJUL

(Note présentée par le Nigeria au nom des Etats membres de l'Organisation du Groupe de l'Accord de Banjul pour la supervision de la sécurité de l'aviation (BAGASOO) : Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigeria, Sierra Leone)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail expose l'initiative BAGASOO visant à soutenir le programme GASOS pour les organismes de Supervision de la sécurité (SOO) en participant à l'évaluation pilote du GASOS et à encourager d'autres entités à participer à cette importante initiative de l'OACI

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- a) à noter les informations figurant dans la présente note ;
- b) à encourager l'OACI à continuer de soutenir les agences régionales et le programme GASOS ;
- c) à approuver le programme GASOS en tant que solution pour les États qui éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs obligations en matière de surveillance de la sécurité et d'enquêtes sur les accidents et incidents ;
- d) à recommander à l'OACI de continuer à soutenir le renforcement des organisations régionales de sécurité de l'aviation en facilitant le renforcement des capacités, l'accès à l'appui technique et le partage des expériences et des connaissances entre les organisations dans le cadre du programme GASOS.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 10004, <i>Global Aviation Safety Plan 2017-2019</i> Doc 9734, <i>Safety Oversight Manual, Part B — The Establishment and Management of a Regional Safety Oversight System</i> Assembly Resolution A 39-14, <i>Regional cooperation and assistance to resolve safety deficiencies, establishing priorities and setting measurable targets</i> Forum on Regional Safety Oversight Organizations (RSOOs) for Global Aviation Safety Report

Ezulwini, declaration on Regional Safety Oversight Organisation in Africa. Ezulwini, Swaziland – 24 mars 2017
--

1. INTRODUCTION

1.1 1.1 Le volume actuel du trafic aérien devrait doubler d'ici 2030. En outre, les modes de propriété, d'immatriculation et d'utilisation des aéronefs évoluent, d'où la nécessité d'adapter les systèmes de supervision de la sécurité aux exigences futures de l'industrie aéronautique en pleine expansion ainsi qu'aux nouvelles technologies et aux nouveaux processus. La coexistence de différents régimes de réglementation ainsi que de programmes d'audit et de recertification nécessite également de remettre en question les principes de supervision de la sécurité. Face à ces défis croissants en matière de supervision de la sécurité aérienne dans le monde, l'OACI a proposé de créer le système mondial de supervision de la sécurité de l'aviation (GASOS) dans le cadre du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde.

1.2 On s'attend à ce que le GASOS soit un système volontaire d'évaluation et de reconnaissance pour les organismes de supervision de la sécurité (SOO) et les organismes d'enquête sur les accidents et les incidents (AIO). Dans le cadre du GASOS, il s'agit des organismes de supervision de la sécurité tels que les AAC des États, des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) ou de tout autre organisme national, régional ou sous-régional chargé de la supervision de la sécurité de l'aviation qui exercent des fonctions ou activités de sécurité pour soutenir un État ou un groupe d'États ; il ne comprend pas les organisations privées.

1.3 Le principal objectif de la proposition du GASOS est la mise en œuvre d'un modèle amélioré de supervision de la sécurité qui résout les problèmes rencontrés par les modèles existants et offre des options pratiques et abordables dans le domaine de la supervision de la sécurité.

1.4 Dans le cadre du programme GASOS, l'OACI reconnaîtra les qualifications et la capacité d'un SOO à assurer certaines fonctions de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents et incidents au nom d'un État ou d'un groupe d'États.

1.5 L'Organisation du Groupe de l'accord de Banjul pour la supervision de la sécurité de l'aviation (BAGASOO) a été créée en 2010 à la suite de l'institutionnalisation du projet COSCAP-BAG de l'OACI par le Groupe d'États signataires de l'Accord de Banjul (Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria et Sierra Leone) en vue de promouvoir l'essor de l'aviation civile internationale dans la région des États membres du BAG. Ses principales fonctions sont notamment les suivantes : aider à l'élaboration d'un régime de réglementation harmonisé pour les États membres ; effectuer des tâches de certification et de supervision pour le compte des AAC des États membres ; aider à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation et de sécurité régionale ; évaluer la situation de la sécurité aérienne dans les États membres par des audits et autres activités d'assurance de la qualité ; planifier et faciliter le partage entre États membres des compétences et installations techniques en aviation civile.

1.6 Le groupe BAGASOO est membre du Groupe d'étude du GASOS depuis sa création et soutient les objectifs du GASOS en tant qu'outil visant à renforcer les capacités des États à assurer la supervision de la sécurité de l'aviation. Dans le cadre des efforts visant à le renforcer en tant que mécanisme d'évaluation et de reconnaissance des SOO, le groupe BAGASOO a volontairement accepté

de faire l'objet d'une évaluation pilote en octobre 2018 à la suite des communications et décisions sur le GASOS à la treizième Commission de navigation aérienne (AN-Conf13).

1.7 L'évaluation pilote a été menée par l'OACI dans le cadre du programme GASOS du 6 au 10 mai 2019. Le groupe BAGASOO a demandé la reconnaissance d'un total de 23 fonctions de sécurité dans les domaines des opérations aériennes (OPS), de la navigabilité (AIR), des aérodromes et des aides au sol (AGA) ainsi que de critères génériques (GEN) pour la délégation de fonctions de sécurité de « Niveau 2 : Fonctions d'assistance opérationnelle » du programme GASOS. L'évaluation a été menée avec succès dans tous les secteurs, à l'exception des Opérations (OPS). Une évaluation documentaire sera effectuée ultérieurement pour cette composante.

1.8 La présente note de travail expose l'expérience du groupe BAGASOO pendant l'évaluation. Elle fournit des informations sur les leçons et les avantages tirés de cette évaluation.

2. ANALYSE

2.1 L'évaluation du BAGASOO par le GASOS a permis d'approfondir son appréciation du niveau général et de la portée des procédures et des processus des politiques organisationnelles qui devraient être établis pour la prestation durable, efficiente et efficace des services de supervision de la sécurité, en particulier en tant qu'organisme délégué.

2.2 L'évaluation a également souligné les forces et les faiblesses du groupe BAGASOO et la détermination de l'organisation à minimiser ces faiblesses.

2.3 La préparation de l'évaluation a aidé le groupe BAGASOO à améliorer la qualité des matériels utilisés par l'organisation pour fournir une assistance aux États membres, tels que les règlements génériques, les documents d'orientation, les manuels de politique et de procédure des inspecteurs et de l'organisation, renforçant ainsi la capacité de l'organisation à améliorer le niveau de mise en œuvre effective (EI) de ses États membres.

2.4 Elle a accéléré les efforts du groupe BAGASOO pour parvenir à une harmonisation complète des réglementations entre ses États membres.

2.5 Renforcement de la crédibilité du statut du groupe BAGASOO et du travail accompli au nom des États membres du groupe BAGASOO.

2.6 Les États membres sont plus engagés et le conseil d'administration est déterminé à apporter son plein soutien et sa pleine participation au programme.

3. CONCLUSION

3.1 L'évaluation pilote est une étape essentielle pour démontrer la capacité des mécanismes d'évaluation du programme GASOS. De plus, elle a permis au groupe BAGASOO d'améliorer continuellement la sécurité dans sa région :

- a) à la lumière de ce qui précède, le groupe BAGASOO encourage l'OACI à continuer de mettre l'accent sur la mise en œuvre de son programme d'activités et à maintenir le rythme en vue du lancement complet du programme GASOS ;
- b) appuie les efforts de l'OACI visant à la création et au développement d'organisations régionales dans le cadre du programme GASOS ;
- c) invite les États à soutenir pleinement ces organisations et les initiatives de l'OACI en ce qui concerne le programme GASOS.

— FIN —